

Bulletin N° 391

Mars 2021



Visite de l'exposition Maurice Denis

L'AVIVO se réjouit de pouvoir offrir de nouveau les visites au Musée des Beaux Arts (MCBA) Place de la Gare 16 « Plateforme » à Lausanne.

Camarade d'Édouard Vuillard et de Pierre Bonnard, **Maurice Denis** (1870-1943) est un peintre et un théoricien incontournable de l'art moderne français au tournant du XXe siècle.

L'exposition – la première en Suisse depuis 50 ans – se concentre sur le début de sa carrière. Aux expérimentations plastiques inédites du «Nabi aux belles icônes» succèdent la poésie et la musicalité des œuvres symbolistes, puis la quête tout aussi audacieuse d'un nouveau classicisme.

L'exposition regroupe près de 90 œuvres. Elle est organisée avec le soutien exceptionnel du Musée d'Orsay de Paris et grâce à des prêts en provenance d'Europe et des États-Unis.

Dates et heures des rendez-vous.

Place de la Gare 16, à l'entrée du Musée :

Mardi 16 mars 14h00

Jeudi 18 mars 14h00

Mercredi 24 mars 14h00

Mercredi 7 avril 14h00

Mardi 20 avril 14h00

Mardi 27 avril 14h00

PAR GROUPE DE 4 PERSONNES

Inscription au bureau : 021 312 06 54

Accompagnatrice : Françoise Burri



Votre cadeau vous attend !

Comme promis, vous découvrirez dans le mystérieux petit carton une jolie tasse AVIVO et des chocolats. Venez les chercher dans nos bureaux.

Votre visite nous fait plaisir et sachez que nous respectons scrupuleusement les directives sanitaires.



HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU :

LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI

DE 9H00 A 12H00 / 14H00 A 17H00

MERCREDI : FERME TOUTE LA JOURNEE

TELEPHONE : (021) 312.06.54

ACTION

« PETITS MESSAGES TELEPHONIQUES DE L'AVIVO Lausanne »

Beaucoup de personnes sont seules et se sentent terriblement isolées en cette période particulière. L'AVIVO Lausanne a lancé une action d'appels à nos membres dont nous avons les adresses téléphoniques, en toute discrétion mais avec cordialité.

C'est un petit bonjour de la part de l'AVIVO Lausanne pour savoir si tout va bien.

Pour y participer et obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone : **(021) 312.06.54** ou à **venir nous rendre visite dans nos bureaux : AVIVO Lausanne / Place Chauderon 3 / 1003 Lausanne au 5^{ème} étage.**

Des malfrats importunent ces temps des retraités par des appels bidons. Ne confondez pas ! L'AVIVO s'annonce, elle, très clairement.

Une liste contenant une dizaine de numéros de téléphones vous sera soit envoyée par courrier soit distribuée dans nos locaux. Merci.



COMMUNICATION IMPÔTS :

Nos téléphones n'ont cessé de sonner. **Aussi actuellement tous les espaces prévus pour les rendez-vous sont pleins jusqu'à la fin du mois d'avril !**

Ne vous découragez pas et appelez-nous dès **le lundi 10 mai 2021, date à partir de laquelle des rendez-vous vous seront proposés (021 / 312.06.54 / (021) 312.04.52)**. Rappelez vous que **Monsieur le conseiller d'Etat Pascal Broulis a confirmé que la déclaration peut être envoyée jusqu'au 30 juin sans risquer la moindre amende.**



De plus, sans frais, les contribuables peuvent demander un délai supplémentaire jusqu'au 30 septembre à envoyer avant le 30 juin. Vous trouverez ci-joint une lettre type à envoyer à l'administration des impôts et qui vous permettra d'obtenir ce délai au 30 septembre.

a) Il est important de **bien choisir votre lettre** :

- Si vous êtes **marié-e**, merci d'utiliser la lettre qui commence par « **Nous...** ».
- Si vous êtes **célibataire** ou en **concubinage**, merci d'utiliser la lettre commençant par « **Je...** ».

b) Il est important de **bien compléter** les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Adresse complète
- La date avec le mois
- Le N° du contribuable
(Vous le trouvez sur votre formulaire de déclaration d'impôt 2020)

Merci de votre attention.

NON à une révision de l'AVS sur le dos des femmes !

La commission du Conseil des Etats vient de s'illustrer par sa misogynie et sa pingrerie en votant par 6 voix contre 4 et 3 abstentions l'aggravation du projet mesquin et injuste AVS21 concocté par le conseil fédéral. C'est en effet essentiellement sur le dos des femmes que pèseraient les modifications de l'AVS. Faire passer l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans permet à lui seul d'économiser la somme énorme d'un milliard 400 millions. Le conseil fédéral s'est toutefois souvenu du refus populaire net de AVS2020. Et de proposer quelques compensations complexes – un petit sucre de 700 millions pour certaines catégories de femmes les plus touchées par le relèvement de l'âge de la retraite. Eh bien, la majorité de la commission a trouvé cela trop cher et trop généreux. En outre, sa majorité a considéré qu'il devrait être impossible pour les femmes de prendre une retraite anticipée avant 63 ans, et encore avec une grave péjoration à vie des rentes – moins 40% par rapport aux règles actuelles ! Pour faire passer ces pilules amères, il est toutefois imaginé de compenser modestement l'injustice des couples qui ne perçoivent que 150% de leurs rentes conjuguées. Il s'agirait de passer à 155%... pas de quoi s'ébaubir.

En quelques jours, une lettre de protestation au conseil des Etats a réuni plus de 330'000 signatures. Car c'est lors de la session de printemps que le conseil des Etats se prononcera sur l'ensemble du projet, âge de la retraite compris. Plusieurs manifestations de protestation sont prévues le 8 mars, journée internationale des droits des femmes.

Personne ne peut contester qu'aujourd'hui encore les femmes touchent un tiers de moins de rente vieillesse que les hommes. Ce sont elles qui assurent la plus grande partie du travail de garde, de soins et d'assistance, ce qui n'est en rien pris en compte dans le calcul des rentes. Relever l'âge de la retraite des femmes signifie en fait baisser leur rente. Alors que la Constitution prévoit la couverture des besoins vitaux par les rentes AVS, alors que cette même Constitution affirme l'égalité entre hommes et femmes, une majorité masculine d'une commission parlementaire envoie balader ces belles garanties...

L'AVIVO suisse avait formulé d'importantes critiques lors de la consultation sur AVS21, contestant par exemple le relèvement de l'âge de la retraite des femmes. Elle a donc signé l'appel lancé « Pas touche aux rentes des femmes ! »